

L'intégration des immigrants sur le marché du travail à Montréal : politiques et enjeux

Marie-Thérèse Chicha (Université de Montréal) et Éric Charest (Université de Montréal)

Mars 2008

Préparé par Jean-Simon Farrah (assistant de recherche, IRPP)

Dans cette étude portant sur la situation des immigrants à Montréal, Marie-Thérèse Chicha et Éric Charest tracent un portrait des politiques mises en place pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants sur le marché du travail de la métropole québécoise. À l'aide de statistiques existantes, les auteurs établissent que l'insertion des immigrants s'inscrit dans un contexte plutôt difficile au Québec, particulièrement pour les individus issus des minorités visibles. Le taux de chômage élevé, le déclassement professionnel et la discrimination vécus par bon nombre d'entre eux contrastent avec le fait que la plupart des immigrants du Québec sont sélectionnés en fonction de leurs compétences professionnelles et de leur capacité d'adaptation. Ainsi, des 26 000 immigrants économiques accueillis chaque année par le Québec, seuls 2 000 d'entre eux ont accès aux mesures jugées efficaces d'intégration en emploi.

Points principaux

- Les auteurs constatent une inadéquation entre les méthodes de recrutement des employeurs et les besoins des immigrants. Les mesures d'embauche et la difficile reconnaissance des acquis scolaires et professionnels sèment divers embûches sur le parcours des immigrants, les menant souvent au déclassement professionnel.
- Il semble difficile d'assurer la cohérence de l'ensemble des politiques touchant l'intégration des immigrants sur le marché du travail. Le manque de concertation entre les ministères, agences publiques, organismes privés et organismes communautaires résulte en une gestion administrative difficile de l'intégration.
- Les auteurs font ressortir le manque de financement généralisé des programmes d'intégration. Il y a d'ailleurs 70 millions de dollars de moins dans le budget du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) que le montant total du transfert fédéral dédié à l'immigration au Québec. Le budget du MICC n'a que peu augmenté annuellement, alors que le Québec reçoit de plus en plus d'immigrants chaque année.
- Le grand nombre de programmes de support aux immigrants et le peu de financement dédié à chacun d'entre eux expliquent le fait que le Québec met actuellement davantage l'accent sur les services de support et d'aide à faible coût et ayant un effet à court terme. Ces programmes sont aussi les moins efficaces.
- Les programmes les plus efficaces sont ceux qui permettent la formation et les stages en milieu professionnel, puisqu'ils suppléent à l'absence d'expérience canadienne tout en préparant l'immigrant à son nouvel environnement de travail. Ces programmes ne touchent qu'une poignée de nouveaux arrivants, de par le manque de collaboration du milieu des entreprises et les contraintes pesant sur le financement public des stages.

Implications pour les politiques publiques et recommandations

Trois caractéristiques des programmes en place expliquent leur portée limitée. D'abord, la fragmentation des programmes offerts aux immigrants ne cadre pas avec la complexité de la recherche d'un emploi pour eux, qui exige continuité et cohérence dans les interventions. Deuxièmement, les services existants tendent à viser le développement des compétences personnelles des immigrants, mais évitent d'agir sur la demande de travail. Les politiques ne peuvent réellement atteindre le but d'insérer les immigrants sur le marché du travail si les employeurs ne sont pas responsabilisés. Troisièmement, les restrictions budgétaires amènent un écart entre les besoins exprimés par les immigrants et les investissements réalisés pour y répondre. Il y a donc un nombre grandissant de nouveaux arrivants qui ne peuvent accéder à un soutien efficace pour se doter de toutes les chances de trouver un emploi correspondant à leurs compétences. Considérant ces limites, les auteurs font quelques recommandations :

- Instaurer une agence indépendante qui assurerait une meilleure coordination de l'ensemble des politiques.
- Accroître le financement de la politique d'intégration pour assurer des ressources stables et continues aux organismes communautaires, acteurs clés dans la mise en place des programmes d'intégration en emploi des immigrants.
- Augmenter rapidement le nombre d'initiatives efficaces, soit les formations d'appoint et les stages.
- Lutter plus efficacement contre la discrimination en emploi et s'assurer que les programmes d'accès à l'égalité en emploi sont appliqués dans les secteurs public, parapublic et privé.

Commentaire de l'IRPP

Cette étude s'inscrit dans la veine de travaux à être publiés par l'IRPP qui portent sur l'intégration des immigrants au marché du travail des grandes villes canadiennes (Montréal, Toronto et Vancouver). De plus, l'étude « Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique », de Brahim Boudarbat et Maude Boulet (publiée en novembre 2007), montre que la détérioration des salaires d'entrée sur le marché du travail pour les immigrants récents reste un fait observable dans une grande partie du pays. La détérioration des salaires serait moins grande au Québec qu'en Colombie-Britannique, mais plus prononcée au Québec qu'en Ontario. Pour intégrer les nouveaux arrivants sur le marché du travail, il semble donc impératif de prendre en compte ces tendances négatives dans la conception et la mise en œuvre de futures politiques.

Avec le dépôt de son budget de 2008-2009, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il augmenterait les crédits accordés à l'immigration de 20 millions sur deux ans et que ces sommes seront consacrées à des programmes d'intégration sur le marché du travail et d'apprentissage. Le gouvernement a aussi annoncé qu'une partie plus importante, mais non la totalité, du transfert financier fédéral sera versée au MICC. Ces changements vont dans le même sens que certaines des recommandations des auteurs de cette étude.